

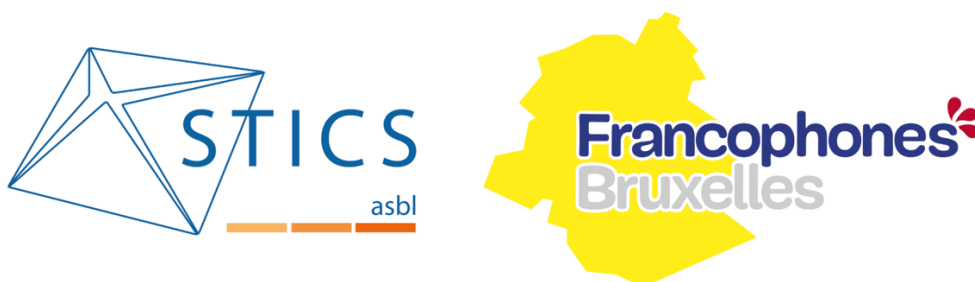
**L'ANALYSE D'IMPACT DANS L'ACTION SOCIALE :
QUEL DIALOGUE ENTRE ACTEURS COLLECTIFS ?**

Colloque 9 avril 2025

Infrabel Academy

Rue Dubois-Thorn 50, 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Synthèses des quatre ateliers thématiques en séance plénière



Au cours de la matinée quatre ateliers se sont déroulés simultanément. Trois orateurs se sont succédé pour présenter des exemples d'évaluation d'impact et leurs réflexions sur les méthodes utilisées, s'en est suivi un débat avec les participant.es.

Une rapporteuse était associée aux travaux avec pour mission de présenter une synthèse en plénière.

Voici la synthèse des rapports présentés en plénière à la suite des ateliers.

Atelier 1 : Impact social et santé : comment évaluer pour agir ?

Animatrice : Latifa Ayada, Stics asbl

Rapporteuse : Svetlana SHOLOKHOVA, Docteure en philosophie, chargée de recherche Mutualité chrétienne

Intervenant.es :

- Michiel SEGAERT, Conseiller, Service Etudes & Bibliothèque - ONEM
- Antoine DEWATRIPONT, Analyste Marché du travail, Bureau fédéral du Plan
- Gaëlle AMERIJCKX, Collaboratrice scientifique, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (Vivalis)

Synthèse de l'atelier :

Cet atelier s'est articulé autour de trois **questions fondamentales** concernant l'évaluation d'impact social : **qui réalise l'évaluation, comment la mener et pourquoi la faire ?**

1. Qui doit faire l'évaluation ?

Trois approches ont été discutées :

- **L'auto-évaluation par les organisations concernées**, qui permet un suivi direct des projets mais peut manquer d'objectivité.
- **L'évaluation par un expert externe**, garantissant un cadre méthodologique rigoureux mais pouvant s'éloigner des réalités de terrain.
- **L'implication des bénéficiaires eux-mêmes**, qui permet de mesurer l'impact de façon **directe et concrète**.

2. Comment évaluer ?

Deux grandes méthodologies ont été mises en avant :

- **Les études quantitatives**, basées sur des **données administratives**, offrent des résultats comparables et exhaustifs mais peuvent manquer de finesse dans l'interprétation.
- **Les méthodes qualitatives**, privilégiant **les récits et expériences individuelles**, permettent de mieux comprendre les effets d'un projet mais rendent la comparaison et l'objectivité plus difficiles.

Un autre point central est **le choix des indicateurs**. Une seule mesure ne suffit pas toujours : évaluer **l'insertion professionnelle**, par exemple, ne peut se limiter au taux de **reprise du travail**, mais devrait inclure **la qualité de l'emploi, la satisfaction et la durabilité**.

3. Pourquoi réaliser une évaluation ?

L'objectif de l'évaluation dépend de **qui la commande** :

- **Les commanditaires définissent les objectifs**, mais cela pose la question de **l'indépendance de l'évaluateur**.
- **Les évaluateurs doivent-ils simplement suivre les directives ou ont-ils un rôle à jouer dans la définition des enjeux ?**

Enfin, l'évaluation peut aussi être un outil pour **faire entendre la voix des bénéficiaires**, défendre leurs **droits**, et sensibiliser les acteurs politiques et institutionnels.

Points communs et interrogations

Bien que plusieurs positions aient émergé, une convergence s'est dessinée autour de **l'importance du dialogue entre les différents acteurs**, ainsi que la nécessité de combiner **données qualitatives et quantitatives** pour une évaluation robuste et utile.

La question autour de la neutralité de l'évaluateur fut également discutée.

L'évaluateur doit-il adopter une position « strictement » neutre et se limiter à l'analyse de données ou assumer une position « située » (la question de recherche étant déjà une prise de position) ?

L'évaluateur est, à l'instar des autres parties prenantes, porteur de valeurs qui influencent non seulement son approche évaluative mais également ses jugements sur le programme.

Ou bien au contraire, dans la perspective d'une réalité socialement construite, où évaluateurs et participants contribuent à la construction du savoir, tout en s'influencant mutuellement, l'évaluateur se doit alors d'explicitier les valeurs qui guident irrémédiablement son évaluation. Dans cette perspective, ni l'évaluateur, ni l'approche méthodologique ne pouvant être neutres.

Les intervenant-e-s

Michiel Segaert

Conseiller service Etudes & Bibliothèque – ONEM

Michiel Segaert travaille depuis 13 ans au service d'étude de l'ONEM, dont 5 ans en tant que chef de service. Il est l'auteur ou le rédacteur de plus de 50 études et articles sur les diverses compétences et thèmes de l'ONEM, tels que le chômage (temporaire ou complet) et l'interruption de carrière. En tant que coordinateur du Réseau international de l'ONEM, il a donné de nombreuses présentations internationales sur la technique et le contenu de l'évaluation et du monitoring des politiques auprès des administrations de la sécurité sociale.

Dix ans de dégressivité renforcée des allocations de chômage : une évaluation

En 2012, une des réformes les plus importantes des allocations de chômage belges des dernières décennies est entrée en vigueur. La diminution plus rapide du montant de l'allocation devait inciter les demandeurs d'emploi à faire plus d'efforts pour trouver un emploi. Dans un contexte d'économies budgétaires, la réforme devait également conduire à des économies sur les dépenses sociales. Dix ans plus tard, l'ONEM a évalué les résultats de cette mesure. Michiel Segaert s'attache à les présenter lors de son intervention.

Antoine Dewatripont

Analyste Marché du travail

Antoine Dewatripont travaille depuis 2016 au sein du Bureau Fédéral du Plan, comme expert dans l'équipe Marché du travail. Sa spécialisation porte sur les évaluations d'impact de politiques d'emploi au niveau fédéral et au niveau régional bruxellois. Pour l'évaluation des mesures bruxelloises, il coopère six mois par an avec l'Institut Bruxellois de Statistiques et Analyses (IBSA).

Évaluation de l'impact du contrat d'insertion en Région de Bruxelles-Capitale

Le contrat d'insertion est un dispositif d'aide à l'emploi dont le public cible est composé de jeunes chercheur-euse-s d'emploi éloignés du marché du travail. Cette étude d'impact évalue si le contrat d'insertion permet effectivement à ses bénéficiaires de s'insérer dans l'emploi de façon permanente. Un modèle de durée couplé en amont à un modèle d'appariement dynamique sont utilisés. Les analyses sont aussi faites par sous-groupe de bénéficiaires pour étudier les impacts hétérogènes.

Gaëlle Amerijckx

Collaboratrice scientifique au sein de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (Vivalis)

Gaëlle Amerijckx est sociologue et docteure en sciences de la santé publique, ayant initialement travaillé sur les politiques publiques en matière d'éducation et d'accueil de la petite enfance et de promotion de la santé. Collaboratrice scientifique au sein de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (Vivalis), elle y réalise diverses études portant sur les secteurs du social et de la santé à Bruxelles - dont certaines de nature évaluative -, via des méthodologies qualitatives ou mixtes.

Évaluation d'un modèle intégré d'aide et de soins de proximité visant le maintien à domicile des personnes âgées en Région de Bruxelles-Capitale

La présentation porte sur l'évaluation de 3 projets pilotes menés en région bruxelloise en vue de développer un modèle intégré d'aide et de soins pour les personnes âgées vivant à domicile. Cette évaluation est le fruit d'un partenariat Observatoire-universités, mené avec Céline Mahieu (ULB), Emily Verté (VUB) et Dominique Verté (VUB). Afin de mettre en avant les caractéristiques et l'intérêt de la démarche analytique et méthodologique mobilisée, l'exposé se concentre sur

l'un des segments de l'évaluation, celui de la rencontre et la détection des seniors en situation de fragilité.

Svetlana Sholokhova

Chargée de recherche en santé au Service d'études de la Mutualité chrétienne

Docteure en philosophie de la psychiatrie, Svetlana Sholokhova mène depuis cinq ans des recherches en santé publique en se penchant sur la façon dont l'accès aux soins de santé peut être mis en péril par les inégalités sociales et les discriminations. Elle s'occupe aussi de la revue Santé & Société qui publie quatre fois par ans les recherches menées par le service d'études de la Mutualité chrétienne.

Référente pour les questions et la synthèse de l'atelier n°1

La santé est déterminée en premier lieu par les conditions de vie des personnes, par leur situation sociales et économiques. Avant d'être une responsabilité individuelle, être en bonne santé est donc d'abord une responsabilité collective d'assurer les mêmes résultats de santé pour tout le monde en fonction de leurs besoins. Avoir des actions qui ont un véritable impact social est donc indispensable pour s'assurer que les personnes qui ont plus de besoins en santé, les reçoivent effectivement.

Atelier 2 : Économie et écologie : oxymore ou nouveau paradigme ?

Animateur : Alain Henry, Stics asbl

Rapporteuse : Monica FRASSONI, Présidente European Alliance to Save Energy (EU-ASE)

Intervenant.es :

- Aurore BRUNSON, Experte Climat et environnement et gestionnaire de projet, CERAC - Belgian Climate Risk Assessment Center
- Patricia DELBAERE, Coordinatrice de la Task Force Développement durable, Bureau fédéral du Plan
- Paul VANDERSTRAETEN, Chargé de mission BeDonut, Réseau des Collectifs en Recherche de Résilience (RCR²)

Synthèse de l'atelier :

L'atelier a exploré la relation entre **économie et écologie**, souvent perçue comme contradictoire mais pouvant évoluer vers un **nouveau paradigme**. Les intervenants ont présenté des points de vue variés mais sont arrivés à des **conclusions similaires**, notamment sur la nécessité d'agir davantage face aux défis environnementaux et sociaux liés au climat.

Les enjeux et questionnements soulevés

1. **L'efficacité des indicateurs** : Les outils d'évaluation jouent un rôle crucial pour **orienter les politiques publiques** et **sensibiliser l'opinion**. Bien que certains indicateurs aient une **interlocution claire** (ex. objectifs de l'ONU), leur impact sur les décisions politiques reste incertain.
2. **La crédibilité des indicateurs** : La multiplication de **données similaires mais divergentes** peut compliquer leur utilisation et affecter leur **pertinence**. La qualité des indicateurs est essentielle pour offrir une **vision détaillée et fiable** de la situation réelle.
3. **L'interconnexion entre économie, climat et société** : L'impact du changement climatique dépasse les seuls aspects environnementaux. Il touche également la **qualité de vie**, les **inégalités sociales** et les **conditions économiques**.
4. **La nécessité d'une action renforcée** : Les données sont **indispensables** pour justifier et orienter les politiques environnementales. Sans elles, l'inaction ou l'action insuffisante seraient encore plus prononcées.

Points de vigilance et réflexion

- **L'influence des indicateurs** : Si certaines données sont surreprésentées, elles peuvent **fausser les résultats** et nuire à l'orientation des politiques.
- **Les sujets sensibles absents des études** : Certaines thématiques, comme la **discrimination**, peuvent être **exclues des indicateurs**, ce qui empêche une compréhension globale des enjeux sociaux.
- **L'importance des chiffres face à un débat politique polarisé** : Dans un contexte où les **priorités écologiques** tendent à être marginalisées, l'existence de données chiffrées permet de **conserver une base objective** pour la prise de décision.

En conclusion, l'atelier souligne **l'indispensabilité des indicateurs** pour mettre en avant les enjeux écologiques et socio-économiques, malgré leurs limites et leur influence parfois incertaine sur les décisions politiques.

Les intervenant·e·s

Aurore Brunson

Experte Climat et environnement et gestionnaire de projet au CERAC

Bioingénieure de formation (ULB), Aurore Brunson travaille depuis près de 20 ans sur les questions climatiques et environnementales, aussi bien dans le secteur privé, en développant entre autres l'Eco-Score chez Colruyt, que dans le secteur public, pendant 6 ans, à Bruxelles Environnement, l'administration de l'environnement et de l'énergie de la Région de Bruxelles-Capitale, où elle a contribué à l'élaboration de la stratégie bas-carbone à l'horizon 2050 ainsi qu'à la stratégie de rénovation des bâtiments. Elle a rejoint le Centre d'Analyse des risques climatiques (CERAC) en mars 2023, où elle coordonne la première analyse des risques liés aux changements climatiques et à la perte de biodiversité.

L'impact social du dépassement des limites planétaires

Les enjeux environnementaux en Belgique : au-delà du climat, quels risques et défis ? Quelles sont les limites que notre pays dépasse déjà ? Quels impacts pour la société ? Cette présentation vous invite à explorer le concept des limites planétaires appliqué à la Belgique. Aurore Brunson analyse ce que cela signifie concrètement : la Belgique respecte-t-elle ces seuils ? Quelles questions émergent lorsqu'on traduit ces cadres globaux à l'échelle nationale ? Enfin, nous mettrons en lumière les conséquences sociales de ces dépassements et les défis posés par les risques environnementaux qui s'intensifient.

Patricia Delbaere

Coordinatrice de la Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan

Patricia Delbaere est biologiste spécialisée en science et gestion de l'environnement. Elle travaille, depuis 2004, au sein du Bureau fédéral du Plan comme experte pour la Task force développement durable, équipe qu'elle coordonne depuis 2021.

Indicateurs de développement durable – Rapport 2025

Les indicateurs de développement durable nous informent sur les progrès réalisés par la Belgique sur la voie des 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (SDG, *Sustainable Development Goals* en anglais), tels qu'ils ont été adoptés par les Nations unies en 2015. Dans son intervention, Patricia Delbaere, coordinatrice de la Task Force Développement durable du Bureau fédéral du Plan, expose un état d'avancement à 5 ans de l'échéance.

Paul Vanderstraeten

Chargé de mission BeDonut au sein du Réseau des Collectifs en Recherche de Résilience (RCR²)

Paul est diplômé en philosophie et sciences politiques et nourrit une passion pour les questions de société liées à la transition écologique et démocratique. Après avoir exercé en tant qu'assistant politique dans le secteur de la jeunesse, il s'est lancé dans l'aventure du Donut depuis 2021. À l'origine, le projet était porté par l'ASBL Confluences pour la mise en application de cette théorie sur le territoire bruxellois. La Région de Bruxelles-Capitale fût l'une des villes pionnières à prendre ce nouveau modèle comme boussole de transition. Paul fût l'un des porteurs du projet. Depuis fin 2024, l'initiative a été reprise par le RCR² (le Réseau des Collectifs en Recherche de Résilience) avec pour objectif de proposer ce nouveau modèle à toute la Wallonie afin de créer des territoires plus résilients.

La théorie du Donut pour réinventer l'économie écologique et son impact

Comment la théorie du Donut peut-elle aider à évaluer l'impact socioécologique d'un territoire ? À travers cette présentation, plongez dans le cas unique de Bruxelles et son portrait Donut. Découvrez la démarche adoptée, la méthode utilisée et explorez cet outil de manière intuitive pour mieux en saisir les enjeux. Vous aurez également l'occasion d'examiner d'autres applications possibles de cette théorie à travers différents territoires, et de comprendre en quoi elle constitue un levier puissant de transformation holistique.

Monica Frassoni

Présidente de la European Alliance to Save Energy (EU-ASE)

Monica Frassoni est arrivée en Belgique en 1987 après avoir été nommée secrétaire générale des Jeunes Fédéralistes européens. En 1990, elle est entrée au Parlement européen en tant que responsable des réformes institutionnelles au sein du Groupe des Verts. Éluë au PE par le parti Ecolo en 1999, elle est réélue en 2004 par les Verts italiens. En 2009, elle est élue coprésidente du Parti vert européen et, en 2010, elle fonde, avec un groupe d'entreprises et d'ONG, la European Alliance to Save Energy (EU-ASE) qu'elle préside depuis. Depuis 2013, elle préside aussi le European Center of Electoral Support (ECES).

Référente pour les questions et la synthèse

La perspective d'une croissance durable avec la création d'activité économique et de travail de qualité est intimement liée à la transition écologique. Ce principe de départ occupe une place centrale dans la démarche et l'engagement de Monica Frassoni.

Atelier 3 : Que signifie « participation » dans la mesure de l'impact ?

Animatrice : Céline Langendries, Stics asbl

Rapporteuse : Nadège CARLIER, Institut de sciences politiques Louvain-Europe UCL **Intervenant.es :**

- Estelle GEORGIN, Chercheure en promotion de la santé et évaluation, APES Ulg
- Fernanda FLACCO, Chargée de missions et de recherche, CBAI
- Renaud DE BACKER, Expert en questions sociales et lutte contre la pauvreté, Haut Conseil stratégique – Wallonie

Synthèse de l'atelier :

L'atelier a mis en lumière la notion de **participation** dans l'évaluation des projets et politiques publiques. Il souligne l'importance de bien distinguer les **bénéficiaires finaux**, qui sont les principaux concernés par l'impact d'une initiative, des **commanditaires et acteurs institutionnels**, qui ont un rôle différent dans l'évaluation.

Pourquoi recourir aux méthodes participatives ?

Les méthodes participatives sont particulièrement pertinentes lorsqu'il s'agit d'analyser **des sujets complexes**, de recueillir des **expériences et perceptions** qui ne sont pas objectivables ni quantifiables, et de **co-construire** les indicateurs et questions avec les parties prenantes. Elles permettent d'appréhender l'évaluation autrement, en dépassant une approche purement scientifique et mesurable.

Les enjeux et défis des méthodes participatives

1. Une perception différente de l'évaluation

L'évaluation est parfois perçue comme un **contrôle** par les acteurs concernés. Les méthodes participatives permettent de **changer cette dynamique** en impliquant activement les parties prenantes plutôt qu'en les considérant comme de simples sujets d'étude. Cependant, la **question de la neutralité** reste ouverte, car l'implication directe des bénéficiaires influence la posture de l'évaluation.

2. Les limites du public captif

Un des défis est d'éviter que seules des personnes déjà sensibilisées ou ayant un certain **capital socio-économique** participent. Pour élargir le public, plusieurs solutions sont proposées :

- S'appuyer sur des **acteurs intermédiaires** pour atteindre les bénéficiaires finaux.
- Diversifier les **outils et stratégies** (questionnaires, récits d'acteurs, focus groupes).
- Adapter les **lieux et horaires** pour favoriser l'inclusion de publics plus variés.

3. L'innovation méthodologique

Pour réduire les biais et obstacles, il est essentiel de mener une **phase exploratoire**, de **pré-tester les questionnaires**, et d'intégrer des **techniques d'enquête interactives**,

comme les jeux de rôle ou les mises en situation. Cela permet d'établir une confiance avec les publics fragilisés et d'obtenir des informations plus précises et authentiques.

4. La charge de travail et les ressources nécessaires

Bien que ces démarches nécessitent **du temps et des moyens**, les études de cas montrent que les **commanditaires sont prêts à investir**, convaincus de la valeur ajoutée des méthodes participatives.

Une opportunité de création de lien et de démocratie

Les méthodes participatives ne sont pas seulement un **outil d'évaluation** : elles peuvent aussi être envisagées comme **un projet en soi**, permettant de créer un **réseau d'acteurs**, de favoriser le dialogue entre bénéficiaires finaux et institutions, et d'instaurer une **dynamique démocratique**.

L'enjeu du retour aux participants après l'évaluation

Un point essentiel est la **restitution des résultats aux acteurs** qui ont contribué à l'évaluation. Les intervenants insistent sur l'importance de **valoriser leur participation**, notamment par :

- Des **présentations préliminaires** aux acteurs avant diffusion publique.
- L'organisation de **focus groupes** pour échanger sur les conclusions.
- La communication des **résultats pré-tests** pour ajuster certaines analyses.

Les méthodes participatives et les décideurs politiques

Contrairement aux idées reçues, les méthodes participatives ne rencontrent pas **une forte résistance** de la part des décideurs politiques. Au contraire, elles sont recherchées et soutenues financièrement. Leur **plus-value** réside dans leur capacité à enrichir les évaluations **froides et statistiques** avec des **récits concrets d'acteurs**, apportant une **légitimité et une profondeur** aux analyses d'impact.

Cette approche montre que l'évaluation peut être bien plus qu'un simple diagnostic : elle peut devenir un **processus collaboratif**, permettant une compréhension plus fine des enjeux et une réelle co-construction des politiques et projets.

Les intervenant-e-s

Estelle Georgin

Chercheure en promotion de la santé et évaluation

Estelle Georgin est titulaire d'un Master en Santé publique et est formée à l'évaluation des politiques publiques. Depuis 2017, elle travaille pour ESPRIst-ULiège, une plateforme interfacultaire de l'Université de Liège agréée en tant que Centre d'expertise en Promotion de la Santé par l'AViQ. Elle accompagne les organismes actifs dans le champ de la santé et de ses

déterminants dans leurs démarches d'évaluation, en privilégiant les méthodologies participatives.

Évaluation participative et négociée des activités de la Maison de l'Alimentation durable et inclusive de Liège (MadiL)

Partant de l'étude de cas de la MadiL, Estelle Georgin présente le concept d'évaluation participative et négociée, démarche privilégiée par ESPRIst-ULiège . Cette démarche suppose que l'ensemble des parties prenantes participe à la définition des dimensions d'évaluation afin qu'elles soient porteuses de sens pour tous. Ainsi, comme elle le montre, les partenaires de la MAdiL ont été sollicités à chaque rencontre trimestrielle du réseau afin de définir les questions évaluatives auxquelles l'évaluation devait répondre, pour ensuite coconstruire les critères et indicateurs d'évaluation lors d'ateliers participatifs, et enfin valider les résultats intermédiaires et finaux du projet.

Fernanda Flacco

Chargée de mission - Cellule Cohésion Sociale (CRAcs/CBAI)

Chargée de projet au CBAI-CRAcs, avec la mission spécifique d'évaluer politique de cohésion sociale en Région de Bruxelles-Capitale, Fernanda Flacco a développé sa carrière à l'intersection entre la recherche académique (doctorat en sciences politiques et sociales), recherche appliquée, évaluation des politiques publiques et gestion de projets internationaux (observation électorale et coopération internationale).

Retour sur l'enquête CRAcs-CBAI: une l'étude d'impact de la politique de cohésion sociale

L'enquête réalisée par l'équipe du Centre régional d'appui à la cohésion sociale (CRAcs) en 2023 visait à évaluer l'impact de la politique de cohésion sociale de la COCOF sur ses bénéficiaires. Dans son intervention, Fernanda Flacco met en exergue l'approche méthodologique suivie dans ce projet afin d'appréhender les effets que les dispositifs de la politique produisent sur les participant-e-s. Elle revient plus précisément sur les questionnements soulevés tout au long de l'étude, sur les enjeux associés à l'enquête, ainsi que sur les solutions mises en œuvre pour rendre le processus et l'étude à la fois participatifs et en adéquation avec les besoins des publics et les objectifs de la politique.

Renaud De Backer

Expert en questions sociales et lutte contre la pauvreté

Renaud De Backer est expert en questions sociales et lutte contre la pauvreté au Haut Conseil stratégique (HCS). Maître de conférences à l'Henallux et chercheur associé au CERIAS, il a occupé différentes fonctions dans le secteur non marchand. Il s'est particulièrement investi dans la lutte contre le sans-abrisme à travers le développement local et national du programme *Housing First* et, plus largement, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'éradication du sans-abrisme. Il est titulaire d'un baccalauréat assistant social (Henallux, 2008), d'un master en ingénierie et action sociales (Henallux, 2011), d'un master européen en innovations sociales et

pratiques socioéducatives (Université de Valencia, 2014) et d'un doctorat en sciences politiques et sociales (ULiège, 2022).

Comment l'analyse d'impact préalable peut-elle intégrer la voix des bénéficiaires des politiques publiques ? Le cas du plan d'inclusion numérique wallon

Cette présentation vise à montrer comment il est possible de mobiliser l'expertise des bénéficiaires d'une politique dans une analyse d'impact préalable. Au départ de l'analyse d'impact menée par le HCS sur le plan wallon d'inclusion numérique, il est montré comment des connaissances scientifiques et techniques peuvent être combinées à celles produites par les bénéficiaires finaux de cette politique. Dans cette analyse, une démarche spécifique associant ces bénéficiaires a permis d'évaluer ce que la fréquentation des dispositifs a changé pour eux, en vue d'interroger les orientations du plan. Il s'agit donc de montrer l'importance d'inclure les perceptions des bénéficiaires finaux dans le cadre du processus de l'analyse d'impact d'une politique. Cette diversité de connaissances renforce cette analyse.

Nadège Carlier

Docteure en sciences politiques

Diplômée de Saint-Louis et de l'ULB, Nadège Carlier est titulaire d'un doctorat en sciences politiques de l'UCLouvain. Sa thèse, menée au sein de l'Institut de recherche en Sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE), porte sur l'apprentissage collectif dans les contextes de gouvernance collaborative au niveau local. Co-titulaire d'un cours d'Action publique, elle enseigne ainsi les principes de l'administration publique aux jeunes politologues de Louvain-la-Neuve.

Référente pour les questions et la synthèse

Cet atelier s'inscrit dans la continuité de sa thèse sur la gouvernance collaborative, un type de gouvernance horizontale, qui englobe (entre autres) les démarches participatives. Si elles détiennent un potentiel évident d'élargissement des connaissances quant à l'impact des politiques publiques, et donc à leur amélioration, les démarches participatives ne sont pas exemptes de coûts : mauvaises motivations ou conception, lourd travail de récolte des données, participation alibi, publics captifs, etc. Si la participation est désormais installée dans les esprits en matière d'action publique, elle l'est beaucoup moins dans les pratiques d'évaluation de cette action. Dès lors, identifier les leviers, les obstacles, les motivations sous-jacentes et les modalités de participation dans l'analyse d'impact semble capital pour aborder de façon clairvoyante ces pratiques, et éviter d'y recourir de façon naïve, trop automatique, voire malintentionnée.

Atelier 4 : Evaluer en fonction de quelles valeurs ?

Animateur : Eric Luna, Stics asbl

Rapporteuse : Valeria LUCERA, Coordinatrice du Centre Régional d'Appui en Cohésion sociale, CRAcs

Intervenant.es :

- Etienne SCORIER, Animateur, formateur et chercheur à PhiloCité, Réseau Égalité et de l'École pragmatiste
- Joanne CLOTUCHE, Chargée de projets en impact social et chargée de plaidoyer, SAW-B Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises
- Anne-Laurence FRANZINI-HALFORD, Consultante en recherches participatives, secteur aide humanitaire/ONG

Synthèse de l'atelier :

Les exemples présentés au cours de l'atelier concernaient des récits d'évaluation initiés par des organisations.

Contrairement à une démarche imposée de l'extérieur, cette approche découle d'une **réflexion interne**, permettant aux organisations d'orienter leurs propres choix méthodologiques.

Plusieurs **points de convergence** ont émergé :

1. Questionner et visualiser l'action

L'objectif est de **réadapter les pratiques professionnelles**, d'améliorer les relations avec les bénéficiaires et d'ajuster les processus.

2. Implication des équipes et des bénéficiaires

L'évaluation repose sur **une démarche collaborative**, visant une **justice épistémologique** où chaque type de savoir est reconnu et valorisé.

3. Une évaluation construite avec et par tous

Les valeurs ne sont pas seulement prises en compte mais **guident le processus** d'évaluation, de la conception à l'analyse des résultats.

4. Une approche transformatrice

L'évaluation vise non seulement à **mesurer**, mais aussi à **adapter les pratiques** pour transformer les processus collectifs.

5. L'importance de la contextualisation

Au-delà des chiffres, des **méthodes qualitatives** (entretiens, récits de vie, réflexions de groupes) sont privilégiées pour saisir des réalités invisibles dans les données quantitatives.

Points de vigilance

Plusieurs défis et précautions ont été soulignés :

- **Éviter l'instrumentalisation** du public impliqué et **renforcer l'autonomie** des personnes concernées.
- **Ne pas sur-interpréter les liens de causalité**, car les réalités sociales sont dynamiques et complexes.
- **Prendre en compte l'impact ressenti**, au-delà des **indicateurs standards**, notamment dans les trajectoires de vie des bénéficiaires.
- **La question des ressources** : l'évaluation coûte cher et les financements sont souvent priorités pour l'action, au détriment de l'analyse des impacts.
- **L'écart entre le temps politique et le temps de l'évaluation**, créant des tensions entre la prise de décision et la production des résultats.
- **Valorisation insuffisante des heures** dédiées à l'évaluation dans le secteur social.
- **Transversalité des politiques publiques**, qui complique l'interprétation des résultats d'évaluation à cause du chevauchement des causes et des effets.

Questions ouvertes

L'atelier a soulevé plusieurs interrogations :

- **Le biais budgétaire** : dans un contexte où des efforts financiers sont requis, un **pessimisme général** peut influencer l'évaluation.
- **Indicateurs standardisés vs approche spécifique** : doit-on privilégier une méthodologie homogène ou **adaptée aux réalités locales** ?
- **Créer des espaces de dialogue** : encourager des échanges entre **experts du secteur, cabinets ministériels et chercheurs**, afin de réconcilier les visions politiques et pratiques.
- **Repenser les financements** liés aux études d'impact, car une évaluation pertinente implique des **moyens et des outils adaptés**.

Cette synthèse met en lumière une **vision qualitative et participative de l'évaluation**, où les **valeurs et les contextes** jouent un rôle essentiel.

Les intervenant·e·s

Etienne Scorier

Animateur, formateur et chercheur à PhiloCité, au sein du Réseau Égalité et de l'École pragmatiste

Etienne Scorier a travaillé dans divers dispositifs d'action associative ou publique locale durant une quarantaine d'années. Ses études – de la pratique de l'art à celle de la philo, en passant par l'analyse et l'évaluation des politiques – l'ont amené à poursuivre un travail de recherche autour des expériences de travail dans lesquelles il est impliqué.

L'évaluation : une pratique philosophique ?

Dans le cadre de cet atelier, il présentera les avancées d'une recherche entamée en 2019 avec le Réseau Égalité autour des modes d'action locale. Leur démarche de recherche s'est appuyée sur les apports théoriques de Dewey, Rancière et Jullien pour étayer une évaluation critique du modèle de gestion de projet. La critique porte particulièrement sur le type de rapports que ce modèle instaure entre professionnels et publics et sur les effets réels de l'évaluation sur le travail. La recherche débouche aujourd'hui sur un mode d'action et d'évaluation se déployant à partir d'une philosophie de l'expérience.

Joanne Clotuche

Chargée de projets en impact social et chargée de plaider pour SAW-B

Joanne Clotuche a travaillé dans de nombreux secteurs (éducation permanente, aide à la jeunesse, politique, média, aide aux demandeurs d'asile), et depuis neuf ans à SAW-B, fédération d'entreprises d'économie sociale. Son parcours professionnel est diversifié et entrecoupé de deux phases de reprises d'étude (bachelier en Sciences humaines et master en Politiques économiques et sociales).

Réaliser une évaluation qui nous ressemble : l'exemple de l'ADMR

Depuis 9 ans, SAW-B a développé une démarche d'évaluation de l'impact social basée sur les besoins et les réalités de l'économie sociale. Cette approche repose sur la valorisation des processus mis en place pour générer des impacts et sur la co-construction. En partant de l'évaluation menée avec l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) auprès de ces bénéficiaires, Joanne Clotuche montre comment mener une démarche d'évaluation par et pour la structure et ses parties prenantes.

Anne-Laurence Franzini

Consultante en recherches participatives

Anne-Laurence Franzini est psychologue, formatrice et consultante en recherches qualitatives et participatives. Elle a travaillé dans divers secteurs (hospitalier, aide à la jeunesse, aide aux personnes sans abri, aide humanitaire). Doctorante en sciences de l'éducation et de la formation, elle s'intéresse aux dynamiques relationnelles et d'écoute dans les processus de co-

construction des savoirs, et à leur impact sur la transformation des pratiques professionnelles dans le champ social.

Les données comme levier de justice sociale

Anne-Laurence Franzini propose une réflexion sur les choix méthodologiques dans la collecte et l'évaluation des données, en prenant l'exemple d'une recherche-action participative menée par une ONG avec des survivantes de violences sexuelles en République Démocratique du Congo. L'intervenante met en lumière comment ces choix influencent la reconnaissance des injustices sociales et épistémiques. L'enjeu de cette réflexion est d'examiner dans quelle mesure les données collectées et leur utilisation peuvent soit perpétuer des inégalités, soit servir de levier pour une démarche de justice sociale.

Valeria Lucera

Coordinatrice du Centre régional d'appui à la cohésion sociale du CBAI

Valeria Lucera est coordinatrice des missions de recherche, d'évaluation et d'accompagnement pour la politique de cohésion sociale (COCOF) et pour la politique d'accueil en Région de Bruxelles-Capitale (Vivalis) pour le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI). Politologue, formée à l'approche interculturelle, elle a précédemment occupé le poste d'animatrice en éducation permanente, puis de chargée de recherches sur les questions migratoires et d'intégration à la Fondation Université-Travail.

Référente pour les questions et la synthèse de l'atelier n°4

Cet atelier fait écho aux recherches et évaluations participatives menées par le CBAI, dans une logique de reconnaissance de toutes les parties prenantes d'une politique publique, y compris les bénéficiaires. Les dispositifs de recherche mobilisés traduisent une approche interculturelle ainsi qu'une perspective de genre sur le plan méthodologique et s'appuient sur une co-construction des savoirs, tout en assurant une valorisation du savoir local et une appropriation des résultats tant par les acteurs et actrices qui mettent en œuvre cette politique que par la société civile.